



Michel FLORENTY

66 ans

Retraité agricole

Maire

LE CONSEIL MUNICIPAL



MALARD Jean-François

Retraité aéronautique



COUZON Ghislaine

Conseillère d'insertion et de probation



BIALE Frédéric

Enseignant



DELORT Fabienne

Infirmière



GUILLOT Cédric

Adjoint administratif



DAUDOU Maryse

Manipulatrice en radiologie



CASTAING Fernand

Retraité fonctionnaire



DUBOË Stéphanie

Infirmière



CHAUSSAT Bernard

Retraité SNCF



DELROC Nathalie

Assistante maternelle



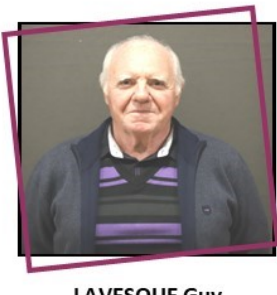
GUILLAUMARD Bernard

Retraité fonctionnaire



GROS Isabelle

Secrétaire



LAVESQUE Guy

Retraité mécanicien agricole



LISSANDREAU Virginie

Agent de service hospitalier



PERIER Jérôme

Employé de magasin



GUILLOT Danielle

Retraite machine agricole



SEAUT Denis

Retraité de la Défense



VERGNAUD Mireille

Retraitee SNCF



SOMMAIRE

■ La vie municipale

- Extrait des comptes-rendus des conseils municipaux

■ Point sur les travaux

■ Vie pratique

- Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain!
- Nettoyage salle des fêtes
- Offres d'emploi

■ Social / Santé

- Centre départemental de Santé
- Cabinet de masso-kinésithérapie
- ASEPT Périgord Agenais
- Basse vision
- Cassiopéa
- Resto du cœur
- CICAT

■ Enfance et Jeunesse

- Action Rebond Jeunes 24
- Mission Locale

■ Vie économique

- Brasserie « Les 2 ours »
- Malicor

■ Echo de la commune

- Fête de la musique
- Marché gourmand
- Foire d'automne
- Commission Embellissement

■ Agenda

■ La vie associative

Savate Corios Boxing Club / Comité des Fêtes / Racing Club Mussidanaï / Association St Médard de France et St Barnabé / Astro 24 / SMTT

■ Du côté des écoles

- Extraits des comptes-rendus des conseils des écoles
- En route vers de nouvelles aventures..
- Résultats des élections des parents d'élèves

■ Cantine

- Semaine du goût / - Menu Halloween

■ Page récréative

■ Environnement

■ Commémorations

■ Photos Marché d'Automne

■ Etat civil

LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Enfin une bonne nouvelle, le Centre Départemental de Santé est ouvert. Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux médecins pour satisfaire la demande de nombreux patients en attente de rendez-vous et ne trouvant pas de disponibilités.

Pour l'instant, le Centre de Santé est composé de quatre médecins (Camille AUBERT, Théobald BELLOT, Edouard BENOIST et Bernard MOUSSEAU) dont deux à mi-temps, d'un pneumologue le mercredi matin et de cinq infirmières.

Dans le même temps, une masseuse kinésithérapeute s'est également installée à St-Médard.

J'espère que ces nouveaux services mis à votre disposition apporteront une solution à vos problèmes dans cette situation sanitaire difficile.

Du côté des écoles, nous saluons Christine qui a décidé de partir vers de nouvelles aventures et qui est remplacée depuis la rentrée scolaire par Céline VINCENT (ATSEM).

Malheureusement avec l'arrivée de la 5ème vague de contamination, nous avons repoussé la réception des nouveaux arrivants aux jours meilleurs et annulé les vœux ainsi que le repas des plus de 65 ans avec beaucoup de regrets.

Je remercie la commission embellissement pour les décors de fin d'année de notre bourg.

2022 sera une année de recensement et je vous demande de réserver un bon accueil à nos agents.

J'ai une pensée pour tous ceux qui sont partis trop tôt, et espère que cette future année nous apportera une meilleure santé et de la prospérité.

Bien à vous,

Michel FLORENTY

LA VIE MUNICIPALE

Extraits des comptes-rendus des conseils municipaux. Ceux-ci sont consultables en intégralité à la mairie ou sur le site internet.

Abréviation : M. : Monsieur / CM : Conseil municipal / Saint-Médard de Mussidan : SMM / CCICP : Communauté de Communes Isle et Crempse en Périgord
CGCT: Code Général des Collectivités Territoriales / FPT: Fonction Publique Territoriale / CD: Conseil Départemental

Réunion du 9 avril 2021

FIXATION TAXES LOCALES

Le CM, à l'unanimité des présents, Après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2020 pour chacune des taxes directes locales, DECIDE de retenir les taux portés au cadre II -3 de l'état 1259 COM:

Taxe foncière (bâti) : 42.75 % Taxe foncière (non bâti) : 56.51 %

CONVENTION SPA

M. le Maire rappelle que la commune conclut depuis plusieurs années une convention avec la SPA de Bergerac, pour la capture et la mise en fourrière des animaux errants. Vu la convention de fourrière animale, qui prévoit : - la prise en charge des animaux errants et dangereux à la demande de la commune, - les contrôles vétérinaires nécessaires après capture, - la recherche des propriétaires,

En contrepartie des services rendus par la SPA, la commune s'engage à verser une indemnité sur la base de 0.85€/hab. Après en avoir délibéré le CM, à l'unanimité des membres présents : **APPROUVE** ladite convention à l'unanimité des présents. **CHARGE** M. le maire de signer tous les documents y afférant. **DIT** inscrire la somme au budget.

PRESENTATION DU PLAN DES ARCHITECTES CONCERNANT LE MARCHÉ DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE 3 LOGEMENTS COMMUNAUX, TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL ET REFECTION DE FACADE

M. le Maire présente le plan reçu des architectes sur la transformation du logement en cabinet paramédical. Au vu de la future utilisation, il manque environ 15m². Au vu du refus de la dernière proposition, les architectes proposent de créer sur l'arrière une verrière et une salle supplémentaire. Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité des membres présents : **ACCEPTE** le plan tel qu'il a été présenté./ **CHARGE** M. le maire de contacter les architectes pour validation du plan. De plus, après visite des logements avec les architectes, un des logements est dans un état d'insalubrité dû aux locataires, une remise en état des locaux a été demandée aux occupants. Dans l'attente, il convient de lancer les travaux pour ne pas retarder le projet. La transformation d'un des logements en cabinet paramédical représente un coût 174 240 €HT, la réhabilitation énergétique des 2 logements et la réfection de l'ensemble des façades représentent un coût de 72 365€HT. Soit un montant de travaux global de 246 605€HT. [...]

Réunion du 12 mai 2021

PLAN DE FINANCEMENT TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL

M. le Maire informe le CM que dans le cadre du projet de réhabilitation énergétique de trois logements, transformation d'un logement en cabinet paramédical et réfection de façade, les demandes de subventions ne peuvent pas prendre en compte les logements communaux sans mise en place de loyers conventionnés. Du fait, il faut faire à nouveau le plan de financement.

Dépenses supportées par le bénéficiaire		Recettes		
Nature	Montant € HT	Origine	Montant € HT	%
Travaux cabinet paramédical	174 240 €	État - DETR	34 848 €	20
		Etat - ZRR	8 712 €	5
		Etat - DSIL	34 848 €	20
		Dpmt de la Dordogne	43 560 €	25
		Prime CEE	7 590 €	4.36
		Autofinancement	44 682 €	25.64
Total dépenses	174 240 €	Total recettes	174 240 €	100

Le CM après en avoir délibéré à l'unanimité des présents : **APPROUVE** le projet et le plan de financement présentés ci-dessus, [...]

AVENANT AU MARCHÉ D'AMENAGEMENT D'UN CDC

M. le Maire informe le CM que pour les travaux d'aménagement du centre départemental de santé, nous avons reçu par mail le 10 mai 2021 un avenant n°1 au lot 3 Démolition/gros œuvre, engageant une plus-value d'un montant de 1 080.00 € TTC, concernant :

- l'accostage au marché de travaux
- la notification des prix nouveaux

Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 1 080.00 €TTC

QUESTIONS DIVERSES

REMERCIEMENTS

M. le Maire fait lecture à l'assemblée de courriers de remerciements reçus par - l'Union des Maires du 06 pour la subvention versée lors de la tempête ALEX. /- Une administrée pour la mise en place de transports pour se faire vacciner, pour les personnes sans moyens de transports.

CIMETIERE

M. le Maire fait lecture à l'assemblée de la proposition de l'association d'insertion « Demain Faisant » pour l'entretien du cimetière. Le devis inclut 2 passages par mois sur 8 mois pour un montant de 2500€. Le CM valide la proposition et charge M. le Maire de signer le devis.

RESTAURANT « LAPIERRE »

M. le Maire expose la demande de M. Lapierre du restaurant d'utiliser le domaine public, pour installer une terrasse plus grande pour la réouverture. Le conseil accepte la demande.

RUE DES JARDINS

M. le Maire a rencontré un groupe d'habitants de la rue des Jardins. Il souhaiterait que les arbres du parc de la rue de Liberté soient étêtés et la possibilité d'aménagement des trottoirs en trottoirs bateaux. M. le Maire propose de demander une étude de faisabilité à l'ATD pour connaître le coût du projet. [...]

Réunion du 9 juin 2021

CHOIX DU BUREAU DE CONTROLE MARCHÉ DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE TROIS LOGEMENTS, TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL ET REFECTION DE FACADE

M. le Maire présente au CM le devis du bureau de contrôle pour les missions techniques et SPS concernant la réhabilitation énergétique de trois logements, transformation d'un logement en cabinet paramédical et réfection de façade.

Prix € HT	SOCOTEC	Veritas	Domielec
Technique	2 320	2 980	
SPS	2 310		1 500
TOTAL	4 630	2 980	1 500

L'assemblée après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, **AUTORISE** M. le Maire à signer le devis de :
- SOCOTEC pour la mission technique pour un montant de 2320€ HT.
- DOMIELEC pour la mission SPS pour un montant de 1500€ HT.

EXONERATION DES LOYERS DES COMMERCES DE LA COMMUNE FERMES PENDANT LA PERIODE DE COVID-19

M. le Maire expose au CM que pendant la période de confinement due au COVID 19, certains commerces, locataires de la commune ne pouvant pas exercer leur activité normalement, il a donc été décidé d'annuler leur

loyer durant les mois de fermeture exceptionnelle due à la COVID 19. Les conditions sanitaires ayant évolué, le restaurant « LAPIERRE » a rouvert ses portes le 19/05/2021. Le CM après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, **DECIDE** de procéder de nouveau à la facturation des loyers à compter du 15/05/2021.

BAIL DE FUTUR CABINET PARAMEDICAL

M. le Maire informe le CM que la commune va accueillir un cabinet de kinésithérapeute dans un ancien logement à côté de la salle des fêtes. La programmation des travaux a pris du retard. La future praticienne souhaiterait débiter les démarches administratives et donc avoir un bail professionnel à partir du 01/09/2021. Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **FIXE** le montant du loyer à 350 €/mois payable à partir du 5 de chaque mois. **AUTORISE** M. le Maire à signer un bail professionnel à partir du 01/09/2021. **ACCEPTE** une exonération des loyers de sept. à janv. le temps des travaux.

MISE A DISPOSITION A TITRE GRACIEUX D'UNE SALLE COMMUNALE

M. le Maire informe le CM que la commune va accueillir un cabinet de kinésithérapeute dans un ancien logement à côté de la salle des fêtes. La future praticienne souhaiterait débiter son activité à partir d'octobre 2021 les travaux ne seront pas finis. M. le Maire propose de mettre à disposition la maison des associations « Le Trieur » à titre gracieux. Le CM, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents **AUTORISE** M. le Maire à signer une convention de mise à disposition à titre gracieux de la maison des associations « Le Trieur ». [...]

Réunion du 2 juillet 2021

CHOIX DE L'ENTREPRISE MARCHE DE TRAVAUX DE VOIRIE 2021

M. le Maire présente au CM le rapport d'analyse des offres proposé par la commission d'achat, suite à l'analyse des offres des entreprises ayant répondu au marché, la commission propose d'attribuer le marché à l'entreprise Laurière et Fils qui arrive en 1^{ère} position. Mme I. GROS sort de la salle. L'assemblée après en avoir délibéré, avec 18 POUR **AUTORISE** M. le Maire à signer l'offre de l'entreprise Laurière et Fils pour un montant de 137 936.75 € HT.

NOUVEAU LOGICIEL DE FACTURATION CANTINE GARDERIE

Le CM **FIXE** les tarifs : CANTINE SCOLAIRE: REPAS à 1,90 €
GARDERIE PERISCOLAIRE: 0,65 € la demi-heure

ATTRIBUTION DE SUBVENTION EQUIPAGE 4L TROPHY

M. le Maire fait lecture de la demande de subvention de Solène CLEMENT et Axel DUBOE pour le 4L Trophy et présente le dossier de sponsoring. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le CM **DECIDE** d'attribuer la subvention suivante pour l'exercice 2021 : 200 € pour un encart 100x300 et choisit l'emplacement au-dessus du pare-brise avant.

QUESTIONS DIVERSES

CABINE MEDICALE

M. F. BIALE informe l'assemblée qu'une cabine médicale a été installée à la Mairie de St Front de Pradoux. Ce dispositif permet d'avoir une consultation à distance avec un médecin et une réponse en 9 min environ.

DISPOSITIFS «REBOND JEUNE AIDE ALIMENTAIRE»

Mme Ghislaine COUZON fait part au CM d'un dispositif initié par la Région en faveur des jeunes de 15-30 ans, qui consiste à distribuer des denrées sèches. Par le biais de la com com, 2 points de distributions vont être proposés aux jeunes les vendredis, le 1^{er} à la salle des fêtes de Saint Médard de Mussidan de 11h à 12h30 et le 2^{ème} à Villamblard. Un framadate va être envoyé pour s'inscrire afin de tenir la permanence de distribution. [...]

Réunion du 25 août 2021

ATTRIBUTION LOT MARCHE DE REHABILITATION ENERGETIQUE DE 3 LOGMENTS COMMUNAUX, TRANSFORMATION D'UN LOGEMENT EN CABINET PARAMEDICAL ET REFECTION DE FACADE

M. le Maire informe le CM que suite à la procédure adaptée du marché de réhabilitation énergétique de 3 logements communaux, transformation d'un logement en cabinet paramédical et réfection de façade, la commission d'achat, présidée par M. le Maire propose de confier les travaux à :

Lot	Raison sociale	Ville	Prix	Variante
LOT 1 : Désamiantage / déplombage				
<i>Estimatif : 6 000 HT</i>				
1	PROMPT-DESAMIANTAGE	Mussidan	3 955.00	
LOT 2 : Traitement pathologies du bâtiment				
<i>Estimatif : 12 800 HT</i>				
2	DUTREY ISOLATION	Auch	6 092.74	2 000
LOT 3 : Démolition / gros œuvre				
<i>Estimatif : 58 050 HT</i>				
3	BERNAZEAU	Villamblard	80 000	
LOT 4 : Isolation thermique extérieur				
<i>Estimatif : 25 000 HT</i>				
4	CHORT BATIMENT PEINTURE	Mussidan	37 836.49	
LOT 5 : Ravalement façades				
<i>Estimatif : 15 380 HT</i>				
5	Consultation en cours			
LOT 6 : Charpente / couverture				
<i>Estimatif : 14 820 HT</i>				
6	DESMOULIN ET FILS	Lisle	15 441.60	
LOT 7 : Menuiseries extérieures / serrurerie				
<i>Estimatif : 8 080 HT</i>				
7	BERGES	Boulazac	7 822.77	
LOT 8 : Menuiseries bois				
<i>Estimatif : 38 000 HT</i>				
8	LES ARTISANS DU BOIS	Trélassac	31 221.65	
LOT 9 : Plâtrerie / isolation / Plafond				
<i>Estimatif : 29 900 HT</i>				
9	SARL J. SUDRIE & Fils	Le Bugue	18 960.60	
LOT 10 : Revêtements sols souples				
<i>Estimatif : 9 690 HT</i>				
10	BELLUZZO et FILS	St Antoine de Breuilh	11 864.20	
LOT 11 : Peinture / nettoyage				
<i>Estimatif : 5 660 HT</i>				
11	CHORT BATIMENT PEINTURE	Mussidan	9 490.22	
LOT 12 : Electricité / CFO-CFA				
<i>Estimatif : 11 000 HT</i>				
12	ELEC-ENERGIE YANN LE SAINT	Sourzac	15 840.62	
LOT 13 : Plomberie / sanitaire/ CVC				
<i>Estimatif : 27 100 HT</i>				
13	MARQUANT	Bergerac	23 697.50	
			TOTAL HT avec variante	264 223.39

De plus, le Maire demande que la consommation des fluides pendant la durée des travaux soit sur un compte prorata. Après en avoir délibéré, Le CM à l'unanimité des membres présents : **PREND** acte et **VALIDE** la décision de la commission **AUTORISE** M. le maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce projet.

QUESTIONS DIVERSES

CENTRE DEPARTEMENTAL DE SANTE

M. le Maire fait un compte rendu de l'avancement des travaux, il y a un problème d'approvisionnement de bois pour les encadrements de fenêtres.

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

M. le Maire informe le CM d'un projet de pose de panneaux photovoltaïques au niveau de l'ancien terrain de motocross au sud de la commune à la frontière avec Les Lèches au niveau de l'autoroute. Sur une surface de 4 ha, la commune percevra environ 2800€ taxe aménagement et 1 073€/an de taxe foncière bâti. Le conseil approuve le projet.

TERRAIN MOTOCROSS

Mme G. COUZON propose de transformer l'ancien terrain de motocross en aire d'accueil de camping-car. Il faut se renseigner auprès de plusieurs communes qui ont déjà cet équipement sur la commune. Et faire une demande d'étude de faisabilité auprès de l'ATD.

Réunion du 1er octobre 2021

AVENANT 1 ET 2 LOT 8 AU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ (CDS)

M. le Maire informe le CM que pour les travaux d'aménagement du CDS, nous avons reçu les avenants n°1 et 2 au lot 8 Menuiseries intérieures bois / agencements châssis vitrés, concernant : - Avenant n°1 plus-value Châssis vitrés dans bureau coordinateur : 1 472.06 €HT /- Avenant n°2 plus-value platelage bois pour accès au groupe chauffage : 1 160.70 €HT

Le CM **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 1 472.06 €TTC et l'avenant n°2 pour un montant de 1 160.70 €HT

AVENANT 1 LOT 9 AU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU CDS

M. le Maire informe le CM que pour les travaux d'aménagement du CDS, nous avons reçu les avenants n°1 au lot 9 plâtreries isolation plafond, concernant : - plus-value plafond CF locaux à risque : 109.53 €HT /- plus-value plafond CF Dasri : 117.80 €HT. Le CM **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 227.33 €HT

AVENANT 1 LOT 12 AU MARCHÉ D'AMÉNAGEMENT DU CDS

M. le Maire informe le CM que pour les travaux d'aménagement du CDS, nous avons reçu les avenants n°1 au lot 12 Electricité CFO CFA, concernant : - plus-value alimentation pour bornes WIFI : 352€HT / - plus-value ligne informatique : 185€HT /- plus-value modification du portier d'appel : 582€HT /- plus-value digicode pour local infirmerie : 1180€HT /- plus-value alimentation pour VMC Dasri : 145€HT. Le CM **AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant n°1 pour un montant de 2 444 €HT

FIXATION DES OUVERTURES DES COMMERCES LE DIMANCHE ANNEE 2022

Vu le CGCT, Vu la loi [...] pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite « Loi Macron », a modifié l'article L 3132-26 du CT en permettant aux maires d'accorder une autorisation d'emploi des salariés dans le commerce de détail le dimanche, sur 5 dimanches par an. Pour les commerces de détail alimentaire dont la surface est supérieure à 400 m², soit les supermarchés et hypermarchés, les jours fériés travaillés sont déduits des « dimanches du Maire », dans la limite de 3 par an. [...] Ainsi, dans le cadre de la compétence qui est celle du Maire, soit 5 dimanches par an, il convient de déterminer les dates éventuelles auxquelles les commerces qui le souhaitent pourront ouvrir. Pour les commerces de détail alimentaire et non alimentaire (habillement, chaussures) : 17 avril 2022, D de pâques / 29 mai 2022, fêtes des mères / 26 juin 2022, soldes d'été / 11 et 18 décembre 2022, veille des fêtes de fin d'année. Le CM, **VALIDE** les 5 dimanches tels que proposés. **AUTORISE** M. la Maire à effectuer toute démarche et à signer tout document dans le cadre de cette affaire.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

M. le Maire et la société Eléments exposent au CM le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur le territoire de la Commune proposé par la Société Eléments. Le CM Considérant : les retombées financières pour la commune et pour la com. com. ; aux objectifs de transition énergétique fixés par le gouvernement ; les faibles impacts environnementaux engagés par ce projet et les retombées financières pour les propriétaires ; que le projet de centrale photovoltaïque nécessite un zonage compatible dans la perspective de son autorisation ; Le CM - **Est sensible**, dans le cadre de la transition énergétique, au développement des énergies renouvelables sur le territoire de sa commune ; **Soutient** le projet de centrale photovoltaïque porté par la société Eléments. - **Emet un avis favorable** pour que la société Eléments réalise sur le territoire de la commune les études techniques et environnementales nécessaires au développement du projet. A l'issue du résultat des études et suite à la présentation du projet d'implantation auprès du CM, des services de l'Etat et des propriétaires et exploitants, le dépôt de la demande de permis de construire sera réalisé. - **Autorise** le maire à signer tous documents afférents à ce dossier. - **S'engage**, si la demande de permis de construire venait à être déposée, à transférer la demande à la CCICP qui a la compétence urbanisme afin de procéder à une déclaration de projet, à la création d'un sous-zonage du type N-pv ou N-er au sein du document d'urbanisme, dans l'objectif de le mettre en compatibilité avec le projet photovoltaïque.

De son côté, Eléments s'engage à tenir le CM régulièrement informé de l'avancée des études.

DEMATERIALIZATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

[...] Vu le décret portant diverses mesures relatives aux échanges électroniques en matière de formalité d'urbanisme [...] Considérant qu'à partir du 01/01/2022, toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique (SVE) les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées par les usagers. Le Maire rappelle à l'assemblée que le service instructeur de la CCIVS instruit les autorisations droit des sols de la commune. Il utilise le logiciel Cart@ds, mis aussi à disposition de la commune. Un téléservice dédié à la saisie par voie électronique des autorisations d'urbanisme est issu de ce logiciel. L'adresse de connexion est la suivante : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>. Elle sera intégrée sur le site internet de la commune et sera disponible sur le portail citoyen territorial (<https://demarches.dordogne.fr/>) mis à disposition par le département de la Dordogne. Le Maire propose que ce guichet unique soit le seul autorisé par la commune pour le dépôt numérique des autorisations d'urbanisme.

Le CM **REFUSE** le projet : la saisine par voie électronique relative aux autorisations droit des sols ne sera possible que via le guichet unique : <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>.

EFFACEMENT DU RESEAU 5^{ème} TRANCHE

M. BIALE propose de créer une 5^{ème} tranche, le CM **DECIDE** de réétudier.

QUESTIONS DIVERSES

PRESENTATION DU PROJET D'ECLAIRAGE DEVANT LA MAIRIE

M. le Maire présente le projet avec de l'éclairage de la façade de la mairie et pose de spots dans l'allée jusqu'à la route.

RECRUTEMENT DE TROIS AGENTS RECENSEURS

M. le Maire indique au CM que le recensement de la population se déroulera en janvier 2022, pour se faire la commune doit recruter 3 agents recenseurs à 35h/semaine.

ECOLE

M. Maire informe le conseil que l'entreprise UV Germe a visité l'école pour faire un devis de purificateur d'air pour les classes des écoles.

Mme LISSANDREAU V. demande si possibilité de faire un marquage au sol sur le parking de l'école.

COMMISSION INFORMATION

Mme F. DELORT avec la commission communication a reçu l'entreprise Médiapresse, propose une édition de 1200 exemplaires de plan de la commune 250€/annonceur pour un encart taille de carte de visite. La commune serait aussi référencée sur communepratique.fr. Si accord de la proposition, la parution se ferait vers juin 2022. Il faut identifier les éléments à faire paraître sur le plan (sentiers, point de vue, site...). Une lettre sera envoyée aux annonceurs potentiels du projet. Une maquette sera présentée avant l'édition.

PROJET AIRE CAMPING-CAR

Mme COUZON demande de contacter l'ATD pour étude de faisabilité du projet. M. le maire demande aussi de contacter la CCIVS pour connaître la faisabilité en terme d'urbanisme.

SIVOS

Mme M. VERGNAUD fait un CR de la réunion du SIVOS, attention à enlever les panneaux plus utilisés d'une année sur l'autre, si pas plus de 2 enfants inscrits l'année prochaine le circuit de St Médard sera supprimé. De plus l'année prochaine, la région demande que les cartes soient envoyées aux communes pour distribuer aux familles, le bureau du SIVOS à refuser de délibérer avant d'avoir l'avis de leur CM. [...]

CONFERENCE DES MAIRES

M. le Maire fait un résumé de la journée des Maires, qui ont présenté la mission locale. Voir si une rencontre annuelle avec les jeunes de St Médard de 16 à 25 ans. Mettre le lien sur le site et un encart dans le bulletin. Ensuite pour la fibre pas avant 2025 pour un déploiement total en Dordogne. Une réunion des maires a lieu concernant la trésorerie de la CCICP, la situation est moins critique que prévu. Les attributions de compensations seront versées. Des pistes vont être étudiées comme rendre la compétence voirie aux communes, et les logements, faire un emprunt à hauteur des loyers pour les mensualités. [...]

POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux de voirie entreprise :

Le montant des travaux est assez conséquent dû aux fortes intempéries de l'hiver et du printemps.

- Rue Henry Feytou
- Rue du Chemin du milieu depuis le giratoire
- Route de Cazot (carrefour)
- Route de Chandos (Puy de Jamet, carrefour vélo route)
- Route long de la 2x2 voies
- Route et Pont des Gavardies
- Route de Moudure (raccordement barrière et de la barrière vers le pont)
- Rue des Pourtilloux
- Rue du Grand Vacher (Piquet vers carrefour)
- Rue de Manieux (du n°6 vers le carrefour et virage bordures)
- Route de Bassy (depuis piste des ruches vers autoroute)
- Route des Drouillas (chevaux vers RD 708)
- Impasse des Girards
- Aménagement accès parking derrière local communal

TOTAL TTC = 157 555,20€

Travaux écoles :

- Aménagement de la bibliothèque.
- Divers travaux d'amélioration demandés par les enseignants au niveau de l'école maternelle et élémentaire.
- Travaux d'entretien à la cantine scolaire.

Travaux réalisés sur la voirie :

- Rebouchage des trous avec de l'enrobé à froid.
- Importants travaux de point à temps sur l'ensemble de la commune avec notre répanduse.
- Taille des haies sur l'espace vert et le long du cimetière.
- Elagage des arbres sur la voirie communale.

Divers et travaux à venir :

- Finition des travaux de la Maison de santé.
- Réparations sur la tondeuse Grillo.
- Exécution d'un drain autour de l'église et raccordement au réseau d'eau pluviale.
- Décrépissage sur 1 m des murs intérieur de l'église.
- Exécution d'un drain autour de la mairie pour assainissement de celle-ci.
- Remise en forme des tuiles de la toiture de la mairie.
- Finition de l'isolation des combles de la mairie.
- Eclairage de la façade de la mairie.
- Mise en forme et consolidation du talus derrière la salle des fêtes.

NETTOYAGE SALLE DES FÊTES

Depuis la reprise des locations des salles communales et l'occupation permanente de la salle des associations, la salle des fêtes est très souvent sollicitée.

Nous sommes très heureux qu'elle puisse vous accueillir dans les meilleures conditions, aussi nous vous demandons, particuliers, associations et autres, d'en prendre le plus grand soin.

Un agent de la commune est en charge du nettoyage de cette salle, néanmoins il n'a à effectuer que certaines tâches (nettoyage des sols, remplissage des produits, etc.)

Nous vous remercions de votre compréhension.

OFFRE D'EMPLOI

RECRUTEMENT POUR DES POSTES D'OPERATEURS DE TRI, DE MANUTENTIONNAIRES, DE PRESSEURS OU DE CHAUFFEURS

Contrat de travail de 6 mois / Temps plein : 35 H hebdo / Smic en vigueur.

Toutes les informations sur <http://www.la-tresse.fr/recrutements/>

L'ACCAD RECRUTE DES AIDES À DOMICILE

(Agent à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale)

Pour rejoindre nos équipes, adressez-nous votre candidature (CV)

Pour plus d'informations, contacter Sandrine LAULANET, Directrice ou Céline MARTINET, Responsable du secteur au **05 53 81 27 60**.

Pour les ENFANTS DU PAYS DE BELEYME RECRUTE DES OUVRIERS OU UNE OUVRIERE POLYVALENT(E)S en CDD d'insertion

Association de vitalisation du Périgord central

Comme son nom l'indique, le poste proposé est polyvalent. Il pourra vous être confié des missions de débroussaillage, de tronçonnage, d'entretien des berges de rivière, de maçonnerie, de nettoyage, de peinture, de menuiserie... Pour cela, vous travaillerez en équipe, sous la responsabilité d'un encadrant technique.

Le CDD d'insertion est un contrat de travail de 4 à 24 mois (30h par semaine). Avec un accompagnement obligatoire au projet professionnel, et réservé aux personnes éligibles.

Pour savoir si vous êtes éligible, demandez à votre conseiller Pôle Emploi ou votre référent RSA.

Pour postuler, merci d'appeler au 05.53.80.18.19

Ou de nous envoyer un mail à pays.de.beleyme@hotmail.fr

RECRUTEMENT AGENT RECENSEUR

■ Être disponible à compter du 05 janvier jusqu'au 19 février 2022
[5 et 12/01: formations à Villetoureix / du 13 au 20/01 : tournée de reconnaissance / du 20/01 au 19/02: recensement]

Rémunération: Forfait sur la base d'un temps complet au SMIC (151,67 h)

■ Permis B, véhicule personnel et téléphone portable exigés

Missions: - Assurer des enquêtes de recensement de la population /
- Effectuer un itinéraire selon un secteur géographique déterminé /
- Distribuer des questionnaires et, lors d'un second passage, vérifier avec les résidents le remplissage de ceux-ci / - Tenir à jour un carnet de tournée / - Remettre à la coordonnatrice les dossiers en faisant état des situations particulières

Profil: - Avoir des capacités relationnelles et faire preuve de moralité, de neutralité et de discrétion / - Être en capacité de s'organiser et d'organiser de façon optimale les tournées (sens de l'orientation et méthode) / - Accepter les nombreux déplacements et les horaires décalés (soirées, mercredi et samedi) / - Avoir des connaissances en bureautique et à internet.

Une agent de la mairie sera chargée de la coordination: **Vanina FORMAGGIO**.

Si vous êtes intéressés par le poste, veuillez vous adresser à la mairie directement.

VIE PRATIQUE



REPOUDRE AU RECENSEMENT, C'EST UTILE POUR CONSTRUIRE DEMAIN !

Encore plus simple par internet : le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarrera le 20 janvier.

Tous les renseignements seront mis sur le site internet de la commune.

AGENTS RECENSEURS- RECENSEMENT 2022



Nicolas DIGNAC



Emilie FOUBERT



SOCIAL / SANTÉ

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

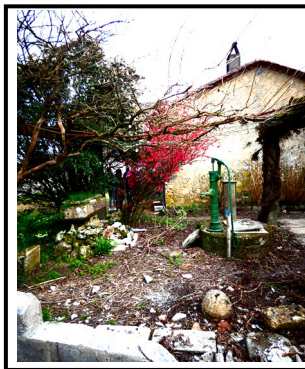
Le mercredi 1^{er} décembre ouvrira le nouveau **Centre Départemental de Santé** au 8 rue Henri Feytou.

Fruit d'un long travail partenarial entre la Municipalité et le Conseil Départemental de la Dordogne, cette nouvelle structure de soins de proximité permettra de vous accueillir du lundi au vendredi de 8h à 19h en continu et les samedis matin de 8h à 12H.

La mairie, en sa qualité de propriétaire du bâtiment, a assuré la maîtrise d'ouvrage du chantier et a signé avec le Département une convention d'occupation. Ce partenariat entre la commune de Saint Médard de Mussidan et le Département de la Dordogne a pour objectif de contribuer à lutter contre la désertification médicale, tout particulièrement en milieu rural. Avec ce second Centre Départemental de Santé ouvert, le Conseil Départemental poursuit sa politique de solidarité territoriale via son Schéma Départemental d'Accès aux Soins de Proximité.

Le centre comptera 4 médecins généralistes et un médecin spécialiste en pneumologie, tous salariés par le Département. Un plateau technique permettra d'accueillir des urgences pour des soins non vitaux. Deux secrétaires médicales, salariées également par le Département à temps complet assureront les prises de rendez-vous, l'accueil et le suivi des dossiers médicaux.

Le Directeur Général Adjoint,
Sophie L'HÔTE.



Secrétariat: 05 53 02 06 20

RDV par internet: maiaa.com

Maiia

RDV & Téléconsultation avec vos professionnels de santé



CABINET DE MASSO-KINÉSITHÉRAPIE

Nous souhaitons la bienvenue à Marthe Magana Mousseau qui a ouvert son cabinet de masso-kinésithérapie temporairement à la salle du Trieur derrière la mairie et bientôt dans le bourg à proximité du Centre Départemental de Santé.

CONTACT: 06 45 95 48 11 - Salle Le Trieur, 3 bis Rue de Piqueynat, 24400 Saint-Médard-de-Mussidan

BASSE VISION

Ateliers résilience



On vous a diagnostiqué une pathologie visuelle incurable ? N'attendez pas d'être le dos au mur.

Ces ateliers sont de petits groupes de parole et d'échange **gratuits** par téléphone animés par des professionnels des sciences humaines et sociales, et des patients-experts ayant le même vécu.

Pour qui ?

- Les plus de 40 ans* atteints de troubles visuels quels qu'ils soient :
- qui éprouvent ou commencent à éprouver des difficultés dans les tâches de la vie quotidienne (lecture, écriture, déplacement, etc...)
 - qui anticipent l'apparition de ces empêchements par rapport à leur pathologie (DMLA, rétinopathie, glaucome, etc...)

*Gir 4 à 6 inclus.

Les objectifs

- Rompre le silence grâce aux échanges
- Offrir des solutions pour améliorer votre qualité de vie
- Anticiper dès à présent pour conserver votre capital autonomie à long terme

Les avantages

- Dispositif gratuit
- Pas de déplacement à prévoir : tout se déroule par téléphone
- Rejoignez une communauté prête à vous soutenir !

Rendez-vous sur
<https://www.hypra.fr/ateliers-resilience/>
Contactez-nous au 01 84 73 06 61



ASEPT PÉRIGORD AGENAIS



Vous avez plus de 55 ans, vous souhaitez préserver votre capital santé et votre qualité de vie ?

L'ASEPT Périgord Agenais vous propose un large choix d'activités :

- des conférences-débats et réunions d'information pour disposer d'informations et échanger autour des clés du bien vivre.

- des ateliers thématiques :

- Vitalité (6 séances hebdo de 2h30),
- Mémoire (10 séances hebdo de 2h),
- Form'équilibre (12 séances hebdo de 1h30),
- Nutrition (10 séances hebdo de 2h),
- Nutri activ' (6 séances hebdo de 2h),
- Form'bien-être (7 séances hebdo de 1h30),
- Cap bien-être (4 séances hebdo de 2h45),
- Yoga du rire (8 séances hebdo de 1h15),
- Numérique initiation (6 séances hebdo de 2h),
- Numérique perfectionnement (6 séances hebdo de 2h),
- Bien chez soi (4 séances hebdo de 2h30) et
- Bienvenue à la retraite (3 séances de 3h).

Gratuit et proche de chez vous, découvrez notre programme sur www.asept-perigord-agenais.fr ou contactez-nous au 05.53.02.68.76.



Le déroulé d'un cycle

SÉANCE 1 | LIBÉRER LA PAROLE

- Sortir de l'isolement
- Libérer la parole
- Partager son vécu
- Entendre le témoignage de patients entrés en résilience

SÉANCE 2 | S'ÉMANCIPER DU REGARD DES AUTRES

- Expliquer sa situation à son environnement social
- Déjouer la peur du regard social
- Valoriser sa différence
- Entendre le témoignage de patients entrés en résilience

SÉANCE 3 | VIVRE AUTREMENT

- Contempler le champ des possibles
- Construire une stratégie de réadaptation
- Refuser le renoncement

SÉANCE 4 | SE PRÉPARER À TOUT

- Trouver l'aide qui vous correspond
- Les aides techniques existantes
- Les aides humaines
- Les financements possibles



CASSIOPEA

Le 26 octobre 2021 s'est tenu une réunion sur le thème des risques potentiels dans la maison et les moyens d'y remédier. Les anciens ont pu appréhender toutes les aides possibles pour les aménagements à domicile (SDD ...).

Une prochaine date sera proposée dans le premier semestre de l'année sur une autre thématique.

CASSIOPEA (Conseils Assistance Solidarité Information Orientation sur les Personnes Agées et/ou handicapées) est une association issue d'une réflexion sur le vieillissement de la population et sur l'insécurité et l'isolement des personnes âgées vivant à domicile en Dordogne.

Cette réflexion porte ses fruits en 1987 avec la création d'un service de téléassistance nommé TéléAssistance Solidarité Dordogne (TASD), puis TéléAssistance Solidarité Départementale 24 (TASD 24) et enfin Cassiopea aujourd'hui.

Cassiopea regroupe 3 services dont l'objectif commun est d'apporter écoute et soutien aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Pour information, elle peut venir à domicile faire un diagnostic, installer le matériel et le laisser gratuitement pendant 2 mois.



RESTO DU COEUR

rue Villechanoux 24400
MUSSIDAN, 05 53 82 19 94
Jour de distribution alimentaire:
mercredi de 14h00 à 16h00

CICAT (Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques)

L'utilisation d'aides techniques par les personnes en situation d'handicap et par les personnes âgées contribue à maintenir et à améliorer l'autonomie et la qualité de vie de celles-ci. Une utilisation optimale de ces aides techniques nécessite que les personnes soient informées et conseillées, aussi bien sur le choix de l'aide technique que sur son usage. Les Centres d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) font partie des dispositifs locaux accompagnant les personnes. Ils délivrent gratuitement et de façon neutre des informations aux personnes, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent.

Les CICAT sont des lieux ressources de proximité sur les aides techniques, les aménagements de logement et les aménagements de véhicule.

Dans le département, nous disposons de 2 CICAT, à **Saint Astier** [45 RUE Victor Hugo, 24110 SAINT-ASTIER] et à **Bergerac** [21 rue de Saline, 24100 BERGERAC / 07 55 65 19 11 / www.cicat24.fr

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou vous y rendre, veuillez vous adresser à la mairie. Le CCAS se propose de vous y conduire en petit groupe de 8 afin de remplir un minibus.

ENFANCE ET JEUNESSE

ACTION REBOND JEUNES 24 :

Le dispositif est prolongé pour l'instant jusqu'à mars 2022

L'action Rebond Jeunes 24 permet à tout jeune de 15 à 30 ans de bénéficier de paniers alimentaires gratuits, paniers fournis par la Banque Alimentaire de Dordogne.

La distribution a lieu les vendredis sur les 2 points de distribution :

- **Villamblard (de 9h à 12h30)** <http://app.cagette.net/group/13261>

- **St Médard de Mussidan (de 11h à 12h30)** <http://app.cagette.net/group/13262>

La démarche est simple:

1- avoir 15-30 ans ➔ 2- envoyer un mail à rebondjeunes24@gmail.com

➔ 3- s'inscrire sur cagette.net pour passer commande dans l'un des points de distribution rebond jeunes.

Avec le lien ci-joint, vous trouverez les points de distribution actifs et en cours d'ouverture:

<http://u.osmfr.org/m/558411/>

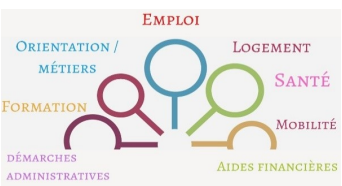
Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre :

Clothilde PHILIPPY, chargée de projet, animation réseau Fédération 24, 07 89 34 00 03



MISSION LOCALE:

un espace d'intervention auprès des jeunes de 16 à 25 ans



VOUS ÊTES SORTI DU SYSTÈME SCOLAIRE ?
VOUS HABITEZ LE RIBÉRACOIS OU LA VALLÉE DE L'ISLE ?
VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI, UNE FORMATION, UNE ORIENTATION
OU DES RÉPONSES À D'AUTRES QUESTIONS ?

Une équipe à votre écoute au plus près de chez vous :

Des conseillers(ères) et animatrices vous **accompagnent** dans l'**élaboration de votre projet** professionnel, dans vos recherches d'emploi et/ou de formation

Des réponses concrètes et adaptées à votre parcours personnel : optimiser votre CV, lettre de candidature, préparation aux entretiens, aide au permis, découverte métiers, visites d'entreprises, accès aux droits ...

En lien avec un réseau de partenaires mobilisés et de proximité.

Antenne de Mussidan :

Conseillère Arielle BOURNEIL
a.bourneil@missionlocalervi.asso.fr

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode **avenir!**
Place Woodbrige à Mussidan - 05 53 81 05 06

Ma Mission Locale : une seule adresse pour tous mes projets



VIE ECONOMIQUE

HABITANTS DE ST MÉDARD !

Vous avez une activité, une profession particulière, nouvelle et ou originale, venez partager votre expérience nous serons ravis de faire un article qui paraîtra sur le site et dans le bulletin municipal qui est édité 2 fois par an en juin et en décembre.

D'autre part si vous avez des souhaits ou des idées de thématiques qui vous semble manquer n'hésitez pas à nous en faire part.

BRASSERIE LES 2 OURS

Installée depuis maintenant 4 ans dans le Périgord Vert, la brasserie Les 2 Ours prend un nouveau tournant et vient de s'installer en plein cœur de la ZI de Saint Médard de Mussidan.

En plein développement, le gérant souhaite dynamiser le secteur mussidanais avec la future création d'un espace de vente sur place et, si possible, un bar attenant au lieu de production.

Biologique, éco-responsable et passionné par ce métier, il vous fera goûter ses plus beaux breuvages.

Gauthier Bourgy - Gérant de la brasserie - 06 63 86 51 00





MALICOR: une innovation 100% française à St Médard de Mussidan !!!

La société Malicor installée depuis 10 ans sur notre petite commune de St Médard de Mussidan a été primée au concours Lépine en 2014 pour l'invention, la conception et la fabrication de nouvelles matières brevetées révolutionnaires dédiées aux loisirs créatifs. Ces matières, la SCULTOLINE et la CRISTOLINE sont conçues et fabriquées à St Médard, à base de matières végétales et minérales, non toxiques.

Laissez libre cours à votre créativité et à votre imagination à travers le moulage plein, le moulage creux (par roto moulage) de tout ce qui vous passe par la tête ! Sans limite à votre créativité et celle de vos enfants.

Ces matières sont réutilisables, la satisfaction finale est ainsi garantie ! Vous pouvez refondre et recommencer vos créations à l'infini ! Les réalisations peuvent être entièrement décorées avec peintures, encres, vernis, stickers, décalcomanies, collages, dentelles, Tout est possible, ainsi des œuvres uniques, originales et personnalisées ou non peuvent voir le jour en fonction de votre imagination... Allez voir : www.malicor.fr ou sur Facebook : Malicor creation

Le 7 octobre, Michel FLORENTY et le député Philippe Chassaing accompagné de son attaché parlementaire sont allés rencontrer Didier CASTELLIN et son épouse, félicitant l'incroyable réactivité face aux aléas dus au contexte sanitaire et échangeant autour des difficultés rencontrées.

ECHO DE LA COMMUNE



FÊTE DE LA MUSIQUE: Soirée improvisée avec des artistes locaux

Nous remercions les personnes qui en ont eu l'initiative! Cela fut un succès!



MARCHE GOURMAND
 À SAINT MÉDARD DE MUSSIDAN
 AVEC LES PRODUCTEURS LOCAUX
 ET LE RESTAURANT « LA PIERRE »

Des tables seront installées à côté du marché et du restaurant « La Pierre »
 Permis à inviter vos convives!

Vendredi 12 juillet

QUOI ?
 Ils organisent un MARCHÉ GOURMAND à Saint-Médard de Mussidan !

MARCHÉ GOURMAND

Vendredi 12 juillet, un **marché gourmand** a été organisé avec les producteurs locaux et le restaurant « La Pierre ».

Nous y avons été nombreux à bien profiter de ce moment convivial.



AGENDA

(sous réserve des conditions sanitaires en vigueur)

- 8 janvier 2022 à 11h30: Vœux du Maire
- 23 janvier 2022 Repas des + de 65 ans **ANNULÉS** (compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous préférons annulé ce repas, merci d'avance de votre compréhension)
- Février 2022 Repas dansant (comité des fêtes)
- Avril 2022 Vide grenier (comité des fêtes)
- 10 et 24 avril 2022 Elections présidentielles
- Juin 2022 Fête locale
- 12 et 19 juin 2022 Elections législatives

Saint Médard de Mussidan

1ÈRE GRANDE FOIRE D'AUTOMNE

Organisée par le Comité des Fêtes

ENTRÉE GRATUITE

DIMANCHE 26 SEPTEMBRE DE 9H À 17H

vente et exposition de nombreux produits: fruits, légumes, viandes, vins, miel, volailles, producteurs locaux, produits bio, plantes, fleurs, fabrication de confitures, de painiers, de sculptures en bois, démonstration des USF de Mussidan, Animations diverses: groupe folklorique, conteur, spectacle de rue, promenade en calèbotes, mariage gratuit... Possibilité de repas sur place

Pour tous renseignements : 06 29 50 11 38

PREMIÈRE GRANDE FOIRE D'AUTOMNE

Concernant la foire d'automne, la satisfaction des organisateurs est au rendez-vous, plus de 1000 visiteurs ont fréquenté la rue principale du village et visité les très nombreux stands des exposants. Les diverses animations ont ravi les spectateurs et la restauration complétait parfaitement la journée. Les manèges gratuits ont affiché complets comme Ponpon et Laurine qui n'ont pas chômé et que dire d'Aurore et son maquillage, son stand n'a pas désempé.

Merci à tous pour leurs prestations !

Une première largement réussie et à renouveler ; la date du dimanche 25 septembre est déjà cochée.

COMMISSION EMBELLISSEMENT

Les décorations ont été confectionnées et mises en place par des bénévoles et le comité embellissement*.

Celles-ci agrémenteront le bourg qui sera orné de nœuds, de pâquets cadeaux et de jolis sapins locaux. Comme chaque année, un sapin a été disposé sur le parvis de l'église.

Pour l'occasion, un marché de Noël s'est tenu à la salle des fêtes, nous espérons que celui-ci nous aura apporté un petit moment de convivialité.

Au printemps, nous prévoyons la fixation et la mise en place d'une charrette, d'un personnage accompagné d'une vache.

Également, nous installerons un totem directionnel qui nous l'espérons nous invitera au voyage.

Enfin, des fleurs diverses et variées seront plantées en terre ou mises en vasques.

Nous espérons que tout ces embellissements vous raviront.

* Un grand merci à la Dryade, au Club des Amis et à St-Médard Loisirs pour leur aide.





VIE ASSOCIATIVE

SAVATE CORIOS BOXING CLUB

Nous sommes à ce jour 60 licenciés. Grâce au soutien de la mairie, nous avons pu réinscrire les licenciés de l'année dernière gratuitement.

Nous sommes le seul club de Dordogne à posséder 2 Labels ; 2 Argent : 1 pour les jeunes et 1 pour « savate pour tous » pour la qualité de nos entraînements et de notre implication dans la savate boxe française, avec bientôt 4 moniteurs et déjà un instructeur fédéral diplômé d'état, ainsi que 4 juges arbitres de Ligue. Cette année sera ponctuée de stages et de formations des futurs moniteurs du département.

Le SAVATE CORIOS BOXING CLUB est avant tout un club familial et de loisir, ce qui n'empêche pas certains licenciés d'exceller en haut niveau.

Les horaires :

- le Mardi 18h30-19h30 pour les jeunes /19h30-21h00 pour les ados adultes et

- le Jeudi 18h30-19h30 pour les jeunes /19h30-21h00 pour les ados adultes

Pour tout renseignement 06 67 28 83 36



COMITÉ DES FÊTES

La 1ère foire d'automne du 26 septembre a été une grande satisfaction, 1500 à 2000 visiteurs ont fréquenté la rue principale du village (beaucoup de personnes ne connaissaient pas St Médard de Mussidan) et visité la cinquantaine de stands. Les diverses animations ont ravi les spectateurs: les manèges gratuits, l'âne Pompon de Laurine, le stand de maquillage d'Aurore, les Kraken mécanique, les bélutas. Une première réussie à renouveler; la date du dimanche 25 septembre 2022 est retenue. Merci à tous les bénévoles et à la commune. Des modifications vont être apportées pour 2022.

Les prochaines manifestations : un marché de Noël le samedi 18 décembre, un repas dansant en février, un vide grenier en avril et la fête en juin.

RACING CLUB MUSSIDANAIS

Nouvelle saison en PRE FEDERALE de la LIGUE NOUVELLE AQUITAINE pour le RC MUSSIDAN rugby. Prenant la suite de Christian ROY, Corinne MAGNABAL et Bruno SERRE, Christian TORREGROSSA prend la direction du RCM.

Pas de changement pour nos équipes séniors qui sont toujours entraînées par Martin GADY, David FOURNIER et Yohan SURGET. Continuité chez nos équipes jeunes U16 et U19, toujours en entente avec MONTPON elles participent au Championnat Régional de la LIGUE. La section féminine associée à MONTPON et le STADE FOYEN présente une équipe séniors à X et une équipe cadettes à X sous le nom des FEES NO MEN.

Après dix mois d'interruption l'Ecole de Rugby a repris début septembre et vient de participer à la Semaine des écoles de rugby organisée par la FFR. Souhaitons que cette saison 2021/2022 se déroule normalement jusqu'au mois de juin afin que toutes les équipes du RCM retrouvent les joies des phases finales.



ASSOCIATION ST MÉDARD DE FRANCE ET ST BARNABÉ

Après une longue période d'inactivité, nos retrouvailles ont eu lieu en Septembre pour le rassemblement à **St Médard en Jalles**, la grande ville, avec un programme séduisant et des visites inhabituelles et originales : les Bassins de lumière, la Cité du Vin ainsi qu'une croisière sur la Garonne.

C'était un moment important aussi puisque nous avons changé de Président national.

Puis ce fut l'Assemblée Générale en octobre à **St Médard de Mussidan** attendue tant par les organisateurs que par tous les St Médard et St Barnabé.

Les visites du Château de Montréal et de Château Barrière étaient prévues, un bon moment sous le soleil, où les guides ont su mettre en valeur le patrimoine historique qui a séduit nos invités.

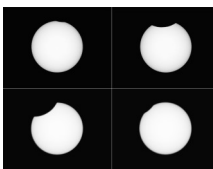
Nous avons pu aussi apprécier l'excellent repas préparé par Le Restaurant LA PIERRE.

Puis le dimanche matin, une promenade nous a amenés jusqu'au magnifique Parc du Château de Longa où Monsieur DE VIGNE a retracé l'historique de sa famille et du château.

Nos convives ont aussi apprécié le site de la Pisciculture de Beauronne, les explications passionnantes ainsi que la copieuse et délicieuse dégustation.

Nous avons terminé nos visites chez Bernard GUILLOT dans son Musée du Pompier, lieu exceptionnel réalisé par un homme passionné.

Prochaine Assemblée générale en mars 2022 à Barbezieux (16) et prochain Rassemblement en septembre 2022 dans l'Indre à St Médard (36).



Photos © Astro24M

ASTRO 24 M

Si vous vous intéressez au ciel et à l'espace, n'hésitez pas à rejoindre Astro24 du Mussidanaise (Astro24M), un club d'astronomes amateurs créé en 2016 à

St-Médard mais dont les membres viennent aussi des alentours (St-Front, Bourgnac, Neuvic...). L'effectif est d'une dizaine de membres chaque année.

Nos travaux se répartissent entre deux activités principales : d'une part des réunions, les jeudis soir environ toutes les 3 semaines (selon la lunaison) à la salle des fêtes, où nous abordons différentes connaissances et compétences en astronomie, par exemple les constellations du ciel de la saison, la mécanique céleste, l'utilisation des télescopes, etc... Et d'autre part des observations du ciel le vendredi ou samedi soir (selon météo et pas quand la Lune est pleine ou presque) sur le site du terrain de cross, rue de Anguilles, aussi bien à l'œil nu, pour les constellations ou les passages de satellites, qu'avec nos télescopes pour les planètes, comètes, amas d'étoiles, nébuleuses ou galaxies. Par ailleurs, nous organisons aussi des sorties vers des sites d'astronomie, comme le radiotélescope de

Nançay en 2017 et la Cité de l'Espace en 2018. Bien entendu, nos activités ont été largement perturbées par la crise sanitaire de 2020-21.

Fidèles à notre vocation d'éducation populaire, nous ouvrons aussi nos activités au public, notamment une fois par mois pour notre soirée d'observation, en début de lunaison. Et nous participons localement aux grands rendez-vous nationaux (sauf en 2020-21) comme « On the Moon Again » (juillet), les Nuits des Etoiles (août), avec une centaine de participants, la Fête de la Science ou Le Jour de la Nuit (en octobre) pour informer le public sur le problème de la pollution lumineuse.

Informations sur le forum en ligne : astro24m.forumactif.org

Contact : Michel Favret 05.53.81.00.06.

Photos © Astro24M

- image 1 : illustre l'action auprès du public. Photo prise le 17/07/2021 à l'occasion de la soirée « On the Moon Again » (observation de la Lune) en plein centre du bourg.

- image 2 : une illustration « astro » avec ce « film » de l'éclipse partielle de soleil du 10 juin, assemblage de 4 photos prises depuis le terrain de cross.



SMTT

Ce début de saison est très prometteur pour la fréquentation du club de tennis de table. Nous avons notamment la joie d'accueillir trois joueuses féminines adultes pour la première fois ! Les poussins de leur côté sont au nombre de six (dont quatre filles) et apportent leur dynamisme au sein du club. Les enfants de plus de 10 ans, sont également plus nombreux ! Enfants, parents, entraîneurs et adultes prennent du plaisir tant à l'entraînement qu'en compétition !

Afin de cultiver cette bonne ambiance, le SMTT organise un apéro-repas de Noël (ouvert aux adhérents), sous le format d'une auberge espagnole (vous avez reçu un mail avec toutes les informations).

Pour information, le tennis de table est accessible à tous, venez regarder et pourquoi pas essayer (3 séances d'essais).

Les entraînements et les informations sont présentes sur le site Internet et la page Facebook du club.

Sportivement,

L'ensemble du SMTT.

Site Internet : <https://tennisdetable24400.wixsite.com/my-site>

Facebook : <https://www.facebook.com/stmedarddemussidan/>

Téléphone : Denis Georges (Président) : 06 87 31 50 76



Du côté des écoles ...

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS DES ECOLES

Ecole élémentaire

Conseil d'école du 21 octobre 2020

1. Règlement intérieur du conseil d'école [...]

2. Equipe pédagogique, effectifs et répartitions des classes.

L'équipe est composée de : Mme Spiteri pour l'ULIS qui est en formation cette année pour passer le diplôme d'enseignant spécialisé, remplacée par Mme Fromy qui a déjà effectué un remplacement il y a 2 ans, Mme Cabes, la titulaire remplaçante rattachée à notre école, en remplacement de Mme Placide pour les CP-CE1, Mme Bordas et Mme Pinto pour les CE1-CE2, Mme Moulinier pour les CE2 CM1 et M. Pichon et Mme Pinto les CM2. Mme Bordas est déchargée pour la direction les jeudis par Mme Pinto ; M. Pichon est déchargé pour promouvoir l'USEP les vendredis par Mme Pinto.

Cinq AESH sont présentes à l'école : Mmes Tamarel, Troubadis, Rongieras, Langlade et Laporte. Un service civique est recruté, (Manon Soulat).

L'école compte 94 élèves répartis comme suit :

CP-CE1 : 21 avec 16 CP et 5 CE1 / CE1-CE2 : 21 avec 15 CE1 et 6 CE2 + 3 inclusions / CE2-CM1 : 20 avec 9 CE2 et 11 CM1 avec 3 inclusions / CM2 : 20 avec 4 inclusions / ULIS : 12

3. Vote du règlement intérieur. [...]

4. APC, PAI, Médecin scolaire.

Les Aides Pédagogiques complémentaires se font tous les jours de 11h30 à 11h45. Elles peuvent prendre plusieurs formes selon les besoins des enfants. Cela peut être de la reprise de notions vues le matin, un renforcement sur un besoin particulier ou un travail collectif/projet stimulant permettant de consolider les connaissances. [...] L'infirmière scolaire du secteur, située au collège de Mussidan est Mme ABADIE Karine.

5. Protocole sanitaire COVID [...]

6. Continuité pédagogique [...]

7. Projets et activités de l'année 2021 2022.

Le jardin et l'alimentation, milieu marin, génération 2024 (organisation et participation à des rencontres sportives). [...]

L'école se réengage dans l'USEP. La 1^{ère} sortie sportive a eu lieu le 15 octobre pour balle ovale.

- Toutes les classes participent **aux Incorruptibles** : 6 livres à lire dans l'année et vote pour celui qui a le plus plu.

- **Mathendordogne** : concours de calcul mental

- **ENT** : l'école dispose à nouveau de l'Environnement numérique de Travail choisi par le Rectorat « Aliénor ». Les enseignants pourront donc travailler sur ce support pour faire acquérir les compétences demandées en informatique. La charte d'utilisation sera travaillée avec les élèves, collée dans les cahiers de liaison et signée.

Pour **l'alimentation**, nous suivons à nouveau le projet à partir du label Eco-Ecole. Si la municipalité l'accepte, nous souhaitons réunir les conseillers municipaux et les cantinières afin de voir s'il est possible que les enfants puissent créer des menus, de faire du lien avec des agriculteurs locaux...

Nous travaillerons tous le **thème du milieu marin** puisque toutes les classes partiront en classe de découverte à Taussat (bassin d'Arcachon) du 21 au 25 mars 2022 (sous réserve que les conditions sanitaires le permettent, ainsi que le budget). Il sera demandé 80€ par enfant et 150€ pour 2 enfants, avec la possibilité d'échelonner. Si certaines familles ont des difficultés, elles pourront se tourner vers le CCAS.

Le voyage a un coût d'environ 25 000€. Une subvention exceptionnelle de 8 000€ est demandée à la mairie. Il y aura une demande de subvention au conseil départemental. Les enseignants espèrent que la tombola pourra rapporter environ 2500€.

Un travail sur le « Savoir rouler » sera mené à l'école pour permettre d'effectuer des visites à vélo lors du séjour.

Projets ULIS : Prodas : ce sont des cercles de paroles pour apprendre aux élèves à gérer leurs émotions, qui seront menés une fois par semaine.

Projets CP-CE1 : lors de la période 2, les élèves auront une programmation de jeux d'opposition avec l'intervention sur 3 séances d'un éducateur, M. Lopez, pour le judo.

Projets CE1-CE2: alimentation et océans

Projets CE2-CM1 : intervenant tchouk ball en période 2. En partenariat avec le CNES, les élèves élèvent un « blob » comme Thomas Pesquet dans l'espace.

Projets CM2 : intervenant tchouk ball en période 2.

En fonction de l'évolution de la situation, nous ferons une sortie cinéma avant les vacances de Noël.

Lors de la semaine paralympique, les élèves bénéficieront d'ateliers sportifs mis en place par une association de Périgueux, comme le basket fauteuil.

8. Sécurité

Le 1^{er} exercice incendie a été mené le 9 septembre. Les élèves étaient au courant et ont su sortir dans le calme.



Les PPMS a été remis à jour. Deux exercices sont demandés dans l'année pour les risques majeurs et trois exercices pour attentat-intrusion.

Le premier a été fait le 23 septembre, avec confinement, qui s'est bien déroulé.

9. Bilan financier de l'association.

L'assemblée générale a eu lieu ce jour. Pour l'année scolaire 2020-2021 : Recettes : 13 749.17€ / Dépenses : 7 807.67€

Au 01/09/2021, le bilan des écritures et le solde était de 10 224.56€, avec la subvention mairie de fonctionnement pour l'année 2021. L'association a émis une demande de subvention exceptionnelle de 8 000€ auprès de la mairie pour le voyage scolaire. Des ventes de crêpes et une tombola seront organisées.

10. Réponses aux questions des parents.

Le choix du soja à la cantine lors des repas végétariens pose question à certains parents.

Un jeu de cour rappelant la série « Squid Game » a été mené par des élèves. Une explication avec les enfants concernés a été donnée et un travail avec les familles est à faire.

Il est évoqué des problèmes de vocabulaire dans la classe de CM2. Le maître en a pris note et en discutera avec les élèves.

Des parents se garent dans l'allée le soir, pour récupérer leurs enfants à la garderie, alors que d'autres empruntent cette même allée à pied. C'est pourquoi il est demandé que les parents ne s'y garent plus mais utilisent le parking. Il est aussi à rappeler aux parents de ne plus entrer dans l'enceinte de l'école en voiture à partir de 8h10 car des élèves attendent déjà devant le portail et c'est dangereux pour eux.

De moins en moins d'élèves prennent le bus. Certains jours, il n'y en a que deux. Il est possible que la ligne pour St Médard soit supprimée.

11. Calendrier des prochains conseils d'école.

2^{ème} conseil d'école fixé au jeudi 31 mars à 18h.

Ecole maternelle

Conseil d'école du 19 octobre 2021 à 18h

1. Effectifs et répartitions

L'effectif total est de 42 élèves. Mme Hurdebourcq : 3 TPS, 15 PS et 4 MS soit 22 élèves. Mme Pack : 5 MS et 15 GS soit 20 élèves. [...]

2. Règlement intérieur [...]

3. Sécurité [...] Plan de continuité pédagogique : [...] Les PPMS (Projet Particulier de Mise en Sécurité) sont toujours en vigueur et des exercices de confinement, de fuite sont à mettre en place. Ce sont des documents rédigés par l'équipe enseignante pour être prêt face à une situation de crise liée à la survenue d'un accident majeur (diffusion de produits toxiques suite à un accident de la route par exemple, tempête, inondation...) ou d'un attentat ou intrusion dans l'école. Ils permettent d'assurer la sécurité des élèves et des personnels, en attendant l'arrivée des secours extérieurs et d'appliquer les directives des autorités. 2 PPMS: PPMS Risque Majeur, PPMS attentat-intrusion qui doit prévoir 2 possibilités : la fuite ou le confinement. Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le jeudi 14 octobre. Enfants et adultes étaient prévenus. Un autre exercice devra avoir lieu dans l'année sans que les élèves soient avertis.

4. Projet d'école et activités particulières

- Un nouveau **projet d'école** sera élaboré cette année et présenté en conseil d'école. Il sera établi selon le projet Académique et les directives départementales, et tiendra compte des résultats des évaluations nationales.

- Les classes **participeront au Marché d'Automne** organisé par l'association Fêtes des Gosses. Les enfants vont préparer des gâteaux. BCD : Prêts de livres organisés dans les classes chaque semaine. Instauré le vendredi afin que les livres rapportés à l'école soient mis au rebus tout le week-end et

accessibles aux enfants dès le lundi.

- La **bibliothèque** est en cours d'aménagement. Le local a été rénové, la Mairie a fait installer des étagères. Les enseignants ont commencé le tri, nettoyage et rangement des livres.

- **USEP** : l'école maternelle va affilier 1 classe à l'USEP afin de participer à des rencontres sportives avec d'autres écoles du secteur. En fonction du protocole sanitaire des rencontres pourront être envisagées dans le gymnase de Saint Médard. La classe de Mme Hurdebourcq aura une « rencontre » dans le domaine « courir, sauter, lancer » au mois de janvier. La classe de Mme Pack participera à un cross autour de l'école organisé et encadré par une classe de l'école élémentaire. Une randonnée est envisagée dans la forêt de Beaupouyet.

- Ecole et cinéma

- Les 2 classes se sont inscrites à des **projets artistiques et culturels départementaux**. La classe de Mme Hurdebourcq est inscrite pour un projet danse autour d'un album. La classe de Mme Pack est inscrite à un projet sur la Préhistoire. Ces projets peuvent faire l'objet de sorties scolaires. Nous les présenterons aux enfants et aux familles de manière plus détaillée en temps et en heure.

- **Noël** : [...] La Mairie offre un spectacle aux enfants. Il s'agira encore cette année d'un spectacle de marionnettes de la compagnie Stéphane Antoine. [...] La Municipalité offre des cadeaux collectifs, il s'agira cette année de coin jeux pour les classes. L'association Les petits de la Maternelle offrira un livre par enfant. [...]

- L'organisation des **APC** a lieu sur le temps de pause méridienne et concerne les élèves de MS et de GS. Ce temps d'activités peut être utilisé pour tous les élèves pour un projet particulier. Cette année, il sera utilisé surtout pour aider les élèves les plus en difficultés pour les GS. Les MS des 2 classes sont pris par Mme Hurdebourcq pour travailler sur l'écoute, vers des activités de phonologie. [...]

- **Projets à venir** : participation au festival La Vallée, élevage expérimental, poursuite des activités autour du compostage, du jardinage...

5. Travaux et investissements

Remerciements à la Mairie pour tous les travaux réalisés pendant l'été et l'installation du nouveau panneau d'affichage.

Il est demandé l'aménagement d'un petit espace pour jardiner à côté de la porte d'entrée de la maternelle, la réfection de la structure toboggan qui a des éclats de peinture importants, le changement des rideaux intérieurs, la construction d'un petit composteur.

L'ordinateur portable de l'école donne des signes de faiblesse, il serait nécessaire de le changer. Il est utilisé en classe avec le vidéoprojecteur pour des activités collectives autour du langage, de l'acquisition du lexique. Il est utilisé par les élèves de GS afin de commencer à travailler les compétences liées au numérique et aussi pour travailler les compétences en langue écrite.

On attend la pose des rideaux extérieurs et l'isolation du dortoir.

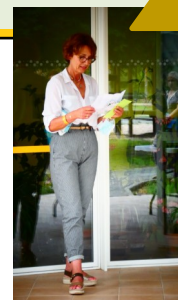
Le budget alloué par la Municipalité pour le fonctionnement (pour les fournitures scolaires) de l'école est annuel, il est fixé à 55€ par enfant. La Mairie verse aussi une subvention de 2000€ par an à l'association support de la coopérative scolaire.

Dates des prochains conseils d'école: Jeudi 10 Mars à 18h et Lundi 20 Juin à 18h

En route vers de nouvelles aventures.

Vendredi 2 juillet, un pot d'amitié a été organisé pour le départ de **Christine MOREL**, ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) de l'école maternelle. Nous lui souhaitons une bonne continuation !

Elle est remplacée par **Céline VINCENT**, titulaire du concours d'ATSEM.



Résultats des élections des parents d'élèves

ELEMENTAIRE

LES TITULAIRES



Faustine CE2 Charly CE1 Paul CE1 Baptiste CP Lilou CE1
Elysa CM2 Clara ULIS

LES SUPPLÉANTS



Mathéo CE1 Antoine CE2 Louis CE2 Pauline CP Florent CE1
Alicia CM1

MATERNELLE

TPS/PS/MS: Mr MORICE et Mme PERRIER

MS/GS: Mme RIDEAU et Mme PAUL

CANTINE

Semaine du goût

Menu Halloween



Retour en Juin 2020...

L'école de Saint-Médard de Mussidan labellisé Eco-Ecole

Julie Bordas, directrice de l'école élémentaire; Michel Florenty, Maire de la commune; Carline Cappelle, conseillère départementale et Patricia Couturier, conseillère pédagogique de la circonscription ont tour à tour félicité les élèves de l'école de Saint-Médard et toutes les personnes qui ont participé à cet engagement en faveur de l'environnement. C'est avec fierté que les Eco-délégués ont posé pour la photo auprès du diplôme et drapeau indiquant l'obtention du label Eco-Ecole ainsi que du panneau Budget participatif Dordogne Périgord, qui a permis le financement de ce projet.



Bonnes vacances et bonne continuation aux CM2

Ni les mesures sanitaires, ni le mauvais temps n'ont pu compromettre le traditionnel barbecue marquant le départ des élèves en vacances ; mais surtout celui des CM2 au collège. Comme chaque année, Ghislaine Couzon, présidente du CCAS et Jean-François MALARD, premier adjoint ont célébré symboliquement cet événement par la remise de deux dictionnaires (français et langues).



PAGE RÉCRÉATIVE

La recette de Jeannette : CASSOLET À MA FAÇON

Pour 6 personnes

- 750 gr de haricots en grains
- 6 tranches de lard fumé
- 2 oignons
- du confit d'oie ou canard
- 1 bouillon
- 3 tomates
- 6 tranches de saucisson à l'ail
- thym, laurier, persil
- 6 gousses d'ail

1. Faire tremper les haricots dans l'eau froide 12h avant puis les faire cuire 45 mn dans de l'eau salée avec le bouquet garni + l'ail.

2. Préparer le fond : émincez 2 oignons et 3 gousses d'ail faites les revenir dans la graisse (canard ou oie), ajouter du lard coupé en petits dés, laisser dorer, saupoudrer de farine et mouiller avec 1 litre ¼ de bouillon. Porter à ébullition en tournant. Ajouter un bouquet garni, ainsi que les chairs des tomates, laisser réduire 20 minutes à grand feu.

3. Frotter l'ail dans votre cocotte de cuisson, placer le confit avec sa graisse, puis les haricots égouttés, verser la sauce jusqu'à ce que les haricots soient couverts. Déposer dessus les rondelles de saucisson en les enfonçant un peu sous les haricots. Faire monter à ébullition puis placer votre cocotte au four chaud à mijoter pendant 1h.

A mi- cuisson saupoudrer d'une chapelure mélangée à du persil haché et laisser se former une peau, puis plusieurs fois (idéalement à 7 reprises) casser cette croute et mélanger aux haricots et replacer au four. Bon appétit !!



SUDOKU

8	6			3		9	
	4			1			6 8
2			8 7				5
1	8			5		2	
	3		1			5	
7		5		3		9	
	2 1			7		4	
6				2		8	
	8 7 6			4			3



Le savez-vous animalier ?

- Les **cachalots** dorment debout. (Ça doit être fatigant...)
- Chez l'**hippocampe** c'est le mâle qui porte les bébés dans le ventre.
- L'**ours polaire** à la peau toute noire sous sa fourrure blanche.
- La **pieuvre** possède 3 cœurs.
- Le **colibri** ne peut pas marcher mais il est le seul à le pouvoir en arrière !



Citation:

Nul n'est plus misérable que celui qui sait et ne dit pas, si ce n'est celui qui dit et ne fait pas

Abbé Pierre

Chanson en occitan

Adiu voici une chanson en occitan de Noël : la terra es freja

La terra es freja, Lo ciau neveja, Mòrta sason.
 Auvetz los anges Chantar lauvanjas De Nadalon.
 2 - Venets, floretas, Ròsas, violetas, Li far la cort.
 Jamai sur terra N'atz vust d'enquera Tan genta flor.
 3 - Non, non, sur terra N'i a res d'enquera
 D'amont, d'alén, De comparable
 A nòstre estable De Beteleem.
 4 - Pinsons, lauvetas, E vos, fauvelas, Lo Nadalon
 Ei nuech vos manda E vos comanda una chanson.
 5 - Fasetz silence. Vraiment iò pense Qu'avetz rason.
 Sa bocha es muda, Non, non, la remuda : Escotatz-lo.
 6 - Jesus, mon fraire, Mon pitit fraire, Qu'avetz tan freg,
 Si ne 'n sai digne Fasetz-me sinhe, Venetz chas me.

La terre est froide

- La terre est froide, La neige tombe. Morte saison.
 Oyez les anges Chanter les louanges Du petit Noël.
 2 - Venez, fleurettes, Rosés, violettes, Lui faire la cour.
 Jamais sur terre Ne s'est vu encore Une si jolie fleur.
 3 - Non, non, sur terre Il n'y a rien encore Ni là-haut ni là-bas
 De comparable A notre étable De Bethléem
 4 - Pinsons, alouettes, Et vous, fauvelles, Le petit Noël
 Aujourd'hui vous appelle Et vous commande une chanson.
 5 - Vous faites silence, Vraiment je pense Que vous avez raison.
 Sa bouche est muette, Non, non, elle remue : Écoutez-le...
 6 - Jésus, mon frère, Mon petit frère Qui avez tant froid,
 Si j'en suis digne Faites-moi signe, Venez chez moi.
 Et ci-joint 2 affiches des animations que nous faisons à St Front de Pradoux

Nicolas Peuch



ENVIRONNEMENT

Pays de l'Isle en Périgord

**Un projet de travaux d'économies d'énergie ou d'adaptation ?
 L'opération Habitat du Pays de l'Isle en Périgord vous accompagne !**

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels matériaux privilégier ? Comment trouver des artisans qualifiés ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Autant de questions que chacun peut être amené à se poser, à l'occasion d'une réhabilitation, d'un aménagement, d'un changement de chauffage...

Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, sur le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais, le Pays de l'Isle en Périgord vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et, pour les propriétaires dont le projet est éligible (sous condition de ressources), vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et du Conseil départemental.

Ces aides peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs.

Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !

Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays au **05 53 35 13 53** ou envoyez un mail à l'adresse habitat@pays-isle-perigord.com ou inscrivez-vous sur le site monprojet.anah.gouv.fr.

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une permanence à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villambard.

Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Des campagnes de démarchage téléphonique ou "porte à porte" sont régulièrement menées par des sociétés privées. Sachez que le démarchage téléphonique pour les travaux énergétiques est interdit par la loi depuis l'été 2020. Concernant le démarchage à votre domicile, nous vous invitons à être très vigilants quant aux propositions qui vous sont faites dans ce cadre.

Ces sociétés se présentent parfois comme envoyées par EDF, ou des organismes d'Etat (ANAH, ADEME, Ministère...) ce qui est faux, ces organismes n'organisent pas de démarchage. Il s'agit de démarches purement commerciales.

Ne signez jamais une commande dans la précipitation, prenez toujours le temps de demander plusieurs devis et comparez-les avant de prendre une décision. Il est courant que les devis, pour une même prestation, aillent du simple au double. Et n'oubliez pas que si vous regrettez d'avoir signé trop vite dans le cadre d'un démarchage, vous avez un délai légal de rétractation de 14 jours pour faire annuler la commande.



Marion Personne

Habitat

06 45 24 17 90 - 05 53 35 13 53

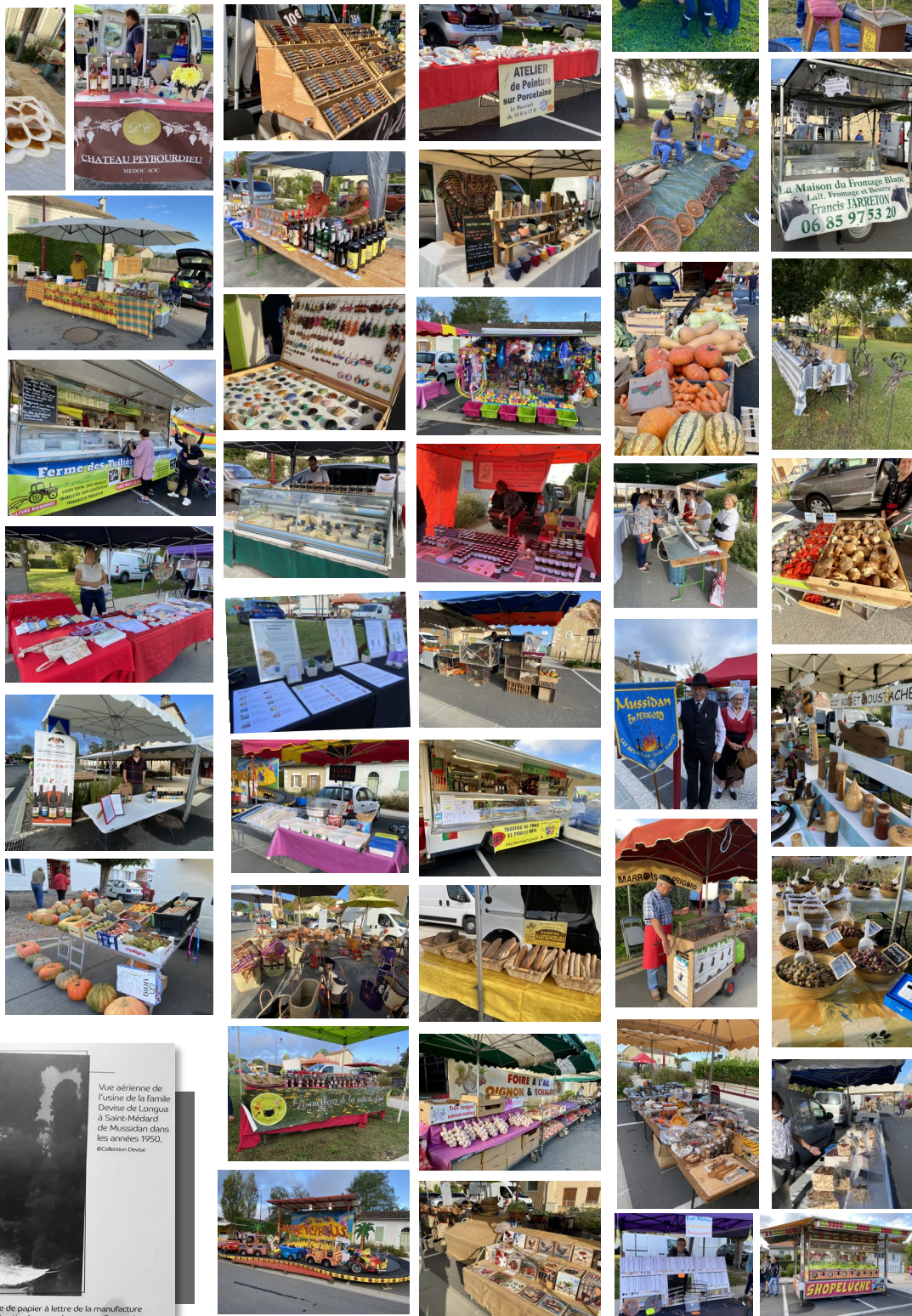
98b Avenue du Général de Gaulle - 24 660 Coulounieix-Chamiers



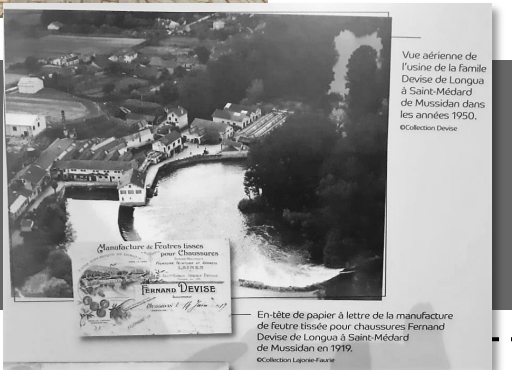
MARCHÉ D'AUTOMNE



Hommage aux fusillés du II juin dans le mussidanais



Retour dans le passé...



ETAT CIVIL

■ NAISSANCE

- 09/06/2021: Léo, Jacky, Henri CHARDONNERET LEMPEREUR
- 17/06/2021: Mathéo PROMIT
- 13/11/2021: Mia, Sylvie, Claudie CRUEL

■ MARIAGE

- 21/08/2021: Stéphanie DUMAS et Jérôme MÉDEAU
- 18/09/2021: Maïté DUPUY et Sylvain LESSENOT

■ DÉCÉS

- 10/07/2021: Sylvie DUNOGIER
- 14/07/2021: Aurélie, Céline GODMET épouse de Gilles QUILLET
- 05/08/2021: Marie-France, Martine DUPOUY épouse de Christian, Claude LAFITEAU
- 28/08/2021: Thérèse LESTRADE veuve de Marcel GRENET
- 12/09/2021: Alice CAMBEROU veuve de Henri Eugène Fernand RAFFOUX
- 30/10/2021: Anne-Marie, Rose veuve de Michel, Claude DUBOË
- 09/11/2021: Nicole, Jacqueline LACAUD épouse de Joseph, Jean DOMENZI
- 17/11/2021: Robert, Alphonse DUBOË époux de Catherine CHABAUD
- 17/11/2021: Marie, Joseph, Henriette DAVID veuve de Roger MOZÉ
- 26/11/2021: Odette, Raymonde, Fernande RATEAU veuve de Camille PINSON

AGENDA



Population: 1 739 habitants
Superficie: 2 300 ha



MAIRIE OUVERTURE

Lundi / Mardi / Mercredi / Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h00

Jeudi et Samedi: 8h30 - 12h00

Attention fermeture les lundis en juillet-août

05 53 81 00 29

Email: mairie.stmedard.mussidan@wanadoo.fr

Site: www.stmedarddemussidan.fr

**Mr le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous
de 8h30 à 10h à l'exception du mercredi**

Mesdames et messieurs les adjoints reçoivent sur rendez-vous uniquement :

M. Jean-François MALARD 1er adjoint délégué à l'administration générale, et au devoir de mémoire;

Mme Ghislaine COUZON adjointe déléguée à l'action sociale;

M. Frédéric BIALE adjoint délégué aux travaux, à l'environnement et au patrimoine;

Mme Fabienne DELORT adjointe déléguée à la presse, l'information et la communication;

M. Cédric GUILLOT adjoint délégué aux activités culturelles et sportives.



École élémentaire : Mme BORDAS Julie 05 53 82 08 19

École maternelle : Mme HURDEBOURCQ Florence 05 53 81 19 93

Cantine scolaire : Mme JAUJOU Marie-Ange 05 53 81 19 73

Déchetterie - Mussidan : 05 53 82 15 37

La Poste - Mussidan : 05 53 80 81 30

S.N.C.F : 05 53 81 00 31

Gendarmerie-Mussidan : 05 53 80 84 90

Pompiers : 18

Samu : 15

Centre anti-poison : 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée: 0800 05 41 41

Service Médical week-end : 05 53 53 15 15

Maison Départementale de Santé: 05 53 02 06 20

Cabinet de masso-kinésithérapie: 06 45 95 48 11

*Vous avez des idées.
N'hésitez pas à nous
en faire part !*

